

Guide des parents

MONSIEUR YÉTI ET LE MYSTÈRE ROSE



Camp de la relâche 2020

LOISIRS
DU FAUBOURG

VILLE DE
QUÉBEC
Arrondissement de
La Cité-Limoilou





Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous vous faisons parvenir de plus amples informations concernant la programmation du Camp de la relâche 2020.

Nous avons décidé d'offrir à vos enfants des journées diversifiées afin de leur faire passer une semaine inoubliable. Cette formule permet à tous les jeunes d'explorer et d'essayer de nouvelles activités. En plus des activités sur le site, vos enfants pourront.

Toutes ces activités se déroulent en compagnie d'animateurs énergiques et créatifs. Vous pourrez compter sur une équipe dynamique prête à s'amuser et à se dépasser pour faire vivre une semaine mémorable à vos enfants.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, s'il subsiste des interrogations à la suite de la lecture de ce document. Nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

Nous vous souhaitons une très belle semaine,

Joanie Saucier (Karma), coordonnatrice de la programmation

Dany Nadeau-Payant (Garnotte), Coordonnateur adjoint au camp de jour



Première journée : Lundi 2 mars 2019

La première journée du camp aura lieu le lundi 2 mars. L'équipe d'animation sera en place dès 7 h 30 pour accueillir les enfants inscrits à la surveillance animée. Les enfants seront dirigés vers le gymnase du centre communautaire Lucien-Borne pour l'accueil. Les enfants qui ne sont pas inscrits à la surveillance animée seront attendus pour 9 h.

Nous avons tous bien hâte de faire votre connaissance.



Le personnel

L'équipe d'animation du Camp du Faubourg est âgée en majorité de 18 ans et plus. Notre équipe possède une formation en animation de 50 heures adaptée à la clientèle qui fréquente le camp de jour. Cette formation est appuyée sur les exigences de l'Association des camps du Québec. Tous les membres de l'équipe d'animation possèdent une formation de 8 heures valide en secourisme général et RCR.

Toute cette merveilleuse équipe est encadrée par la coordonnatrice de la programmation, de même que par le coordonnateur adjoint au camp de jour.



Les ratios d'encadrement

Afin d'assurer un environnement sécuritaire et personnalisé, nous offrons un ratio d'encadrement des plus sécuritaire. Cette norme de qualité est fixée par l'Association des camps du Québec.

Ratio de moniteur par enfant

Âges	Camp de jour	Surveillance animée
5 à 6 ans	1/10	1/18
7 à 8 ans	1/12	
9 à 12 ans	1/14	



La communication des informations importantes

Lors de votre inscription, nous vous demanderons de fournir une adresse courriel valide à laquelle nous pourrions vous transmettre un communiqué contenant des informations importantes pour le bon déroulement des activités, ainsi que des informations sur les sorties. Prenez quelques minutes pour le consulter. Notez que pour cet envoi, nous pouvons seulement l'envoyer à une adresse courriel par enfant.

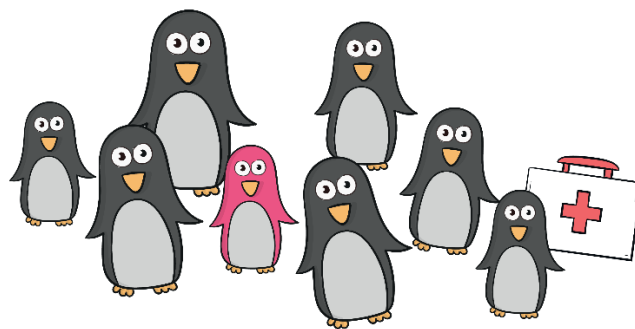
Si pendant la période du camp nous avons des informations à vous communiquer au sujet de votre enfant, nous vous contacterons par téléphone. Si vous avez des questions au courant de la semaine, les moniteurs se feront un plaisir de vous répondre. Vous pouvez aussi communiquer avec l'équipe de coordination en tout temps lors du camp.



Fiche santé

Lors de l'inscription de votre enfant, vous devrez obligatoirement remplir une fiche santé. Cette fiche nous donne plusieurs renseignements essentiels à la sécurité de votre enfant. Assurez-vous que les renseignements que vous indiquez sur cette fiche **soient exacts**. Il est de votre responsabilité de nous aviser de tout changement concernant votre enfant, avant et pendant le camp.

Lorsque vous remplirez la fiche santé de votre enfant, vous devrez désigner une personne à contacter en cas d'urgence. Cette personne ne pourra pas être un parent, puisqu'en cas d'urgence nous communiquerons avec vous en premier. Nous vous demandons cette information dans l'éventualité où nous soyons dans l'impossibilité de vous contacter. Il est donc primordial de donner des **numéros de téléphone valides pour pouvoir joindre rapidement les parents**.



Les repas et collations

Pour chaque enfant, vous devez quotidiennement prévoir un repas et deux collations pour la journée (trois pour les enfants qui fréquentent le service de garde).

Afin de vous assurer de la fraîcheur des aliments placés dans les boîtes à lunch de vos enfants, nous vous conseillons d'utiliser des blocs réfrigérants «Ice-Pack». Nous ne sommes pas en mesure de mettre un réfrigérateur à la disposition des enfants. Il est donc préférable d'utiliser ce type d'accessoire pour assurer la fraîcheur. Notez qu'il ne sera pas possible de faire réchauffer les lunches. Si vous souhaitez que votre enfant apporte un lunch chaud, il devra être préchauffé et conservé dans un contenant de type thermos.



ATTENTION!!! Nous demandons votre collaboration afin de ne pas inclure d'aliments contenant des noix, des arachides ou des fruits de mer dans les lunches de vos enfants. Si nous en trouvons dans les lunches de vos enfants, **nous devons confisquer ces aliments interdits** et nous communiquerons avec vous. Tous ensemble, nous pouvons éviter des incidents fâcheux.



Éléments à prévoir sur une base quotidienne

Voici ce que nous vous demandons de fournir à votre enfant pour l'aider à passer la journée au Camp du Faubourg et lui assurer le meilleur confort possible. **Merci de bien vouloir identifier tous les éléments au nom de votre enfant et, si possible, d'en fournir un par enfant.**

- Vêtements d'hiver (Manteau, pantalon de neige, tuque, mitaines, bottes, etc.)
- Espadrilles
- Vêtement et nécessaire de piscine (pour le **mercredi seulement**)
- Vêtements d'intérieur confortables
- 1 repas complet, 2 collations et une bouteille d'eau (en tout temps)

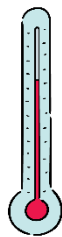


Quand dois-je garder mon enfant à la maison ?

Tous les enfants dont l'état de santé est précaire, qui ne sont pas en mesure de suivre leur groupe ou qui demandent des soins devront s'absenter jusqu'à leur rétablissement.

Lorsque vous constatez que votre enfant présente un ou plusieurs signes et symptômes décrits ci-dessous, vous devez le garder à la maison.

- Pédiculose (poux)
- Vomissements
- Toux importante
- Diarrhée
- Fièvre de 38 c (100,4 F) ou plus
- Maladies contagieuses ou parasitaires



Il est de votre responsabilité de vous informer auprès des services concernés pour connaître les signes et symptômes liés à ces maladies et d'entreprendre les mesures qui s'imposent le cas échéant.

Notez que si votre enfant présente des symptômes qui donnent au personnel des raisons de croire qu'il est malade et qu'il n'est pas en mesure de suivre son groupe, vous devrez venir le chercher le plus rapidement possible.



Médication : toute médication qui doit être administrée à votre enfant durant la journée doit être déposée au bureau de la coordination du camp de jour. Toutefois, si votre enfant utilise des pompes ou un injecteur d'adrénaline (épipen ou autre), l'enfant doit porter celui-ci sur lui en tout temps.



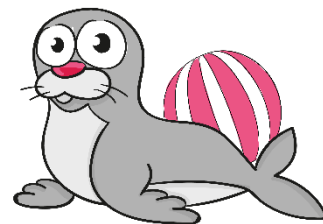
Fonctionnement à la piscine

Aucun test de nage n'est prévu pour le camp de la relâche. Les moniteurs et les sauveteurs procureront aux enfants qui en auront besoin des vestes de sauvetage lors de la période de baignade.

Tous les enfants âgés de 5 à 6 ans doivent **obligatoirement** porter un vêtement de flottaison individuel et un bracelet d'identification rouge pour se baigner.

Pour les enfants de 7 à 9 ans ayant fréquenté le camp de jour des Loisirs du Faubourg à l'été 2019, le résultat du test de nage sera pris en compte. Pour les enfants de cet âge **non inscrit** à l'été 2019 le port d'un vêtement de flottaison individuel et d'un bracelet d'identification rouge sera **obligatoire**.

Pour les enfants âgés de 10 ans et plus, nous suivrons le choix du parent.



La surveillance animée

Le service de surveillance animée a lieu au gymnase du centre communautaire Lucien-Borne.

Lorsque vous arriverez à la table de présence, il vous sera impératif de vous identifier. Lors de l'inscription, vous aurez une fiche santé à remplir, et une liste de personnes autorisées à venir chercher votre enfant vous sera demandée. Assurez-vous d'y inscrire toutes les personnes susceptibles de venir chercher votre enfant. Si le nom de la personne qui vient récupérer l'enfant ne figure pas sur la liste des personnes autorisées à quitter avec celui-ci, nous ne pourrons pas autoriser le départ de l'enfant. Il est primordial de nous aviser de tout changement au courant de l'été.

La surveillance animée débute à 7 h 30 le matin et se termine à 17 h 30 le soir. Il serait souhaitable que vous nous avisiez par téléphone si vous savez que vous aurez un léger retard. Cela nous permettrait de ne pas nous questionner et de tenter de vous contacter sans succès. Des frais de 5 \$ pour chaque tranche de 10 minutes de retard s'ajouteront à votre facturation si vous excédez 17 h 30.



Les objets perdus

Pour réduire les risques de perte ou de vols, nous vous suggérons fortement d'identifier le plus possible les vêtements, les boîtes à lunch, de même que les effets personnels que votre enfant est susceptible d'apporter au camp. Nous déconseillons fortement que les enfants apportent des jouets, des objets de valeur ou susceptibles d'être perdus ou volés de même que de l'argent comptant au camp de jour. **Loisirs du Faubourg n'est pas responsable des objets personnels perdus ou égarés.** Les objets trouvés sont rassemblés sur des étagères à l'entrée du gymnase du centre communautaire Lucien-Borne. Prenez quelques instants de façon quotidienne pour y jeter un coup d'œil. Les objets non récupérés à la fin du camp deviendront la propriété de Loisirs du Faubourg et seront redistribués à des œuvres de charité.



Code de vie

Afin d'assurer le bon déroulement des activités et de veiller à la santé et à la sécurité de tous, nous avons élaboré un code de vie. Chaque individu fréquentant le camp de Loisirs du Faubourg doit s'y conformer. Chacun doit :

- Respecter les autres enfants et la vie de camp ;
- Respecter les moniteurs, les membres de l'équipe de coordination, le personnel des Loisirs du Faubourg et leurs consignes ;
- Prendre soin des locaux et du matériel mis à ma disposition ;
- Surveiller son langage pour qu'il soit respectable, sans jurons ni termes inconvenants ;
- Proscrire la violence verbale et la violence physique qui ne sont pas tolérées ;
- Laisser à la maison le matériel électronique, les objets de valeurs et tout ce qui pourrait être dangereux.

Nous possédons aussi depuis 2013 un système disciplinaire réflexif, axé sur les conséquences sur autrui que peuvent provoquer certains comportements perturbateurs. Le succès du système repose non seulement sur son contenu, **mais aussi et surtout grâce à la collaboration des parents**. Vous devez remplir et signer ces fiches de réflexion avec votre enfant **et assurez un suivi** lorsque celui-ci s'en est vu attribuer une. Évidemment, les jeunes n'auront pas à remplir que des fiches de réflexion; les comportements et attitudes positifs seront aussi soulignés et renforcés. Pour nous, il est primordial de récompenser et d'attribuer des privilèges à ceux et celles qui le méritent. Comme quoi nous encourageons chacun des jeunes à adopter le respect, l'effort, l'esprit positif et la collaboration.

La direction se réserve le droit de suspendre ou même d'expulser un enfant suite à des actes graves et/ou répétés et/ou des violences physiques ou verbales et/ou d'autres comportements jugés inadmissibles par les membres du personnel. Veuillez vous référer au code de vie complet pour plus de détails. Celui-ci est disponible sur notre site internet et sur demande.





La programmation

Lorsque vous inscrivez votre enfant au Camp du Faubourg, vous lui donnez la possibilité de participer à une multitude d'activités, et ce, **sans frais supplémentaires**. Il n'est donc pas nécessaire de faire d'inscriptions supplémentaires pour les sorties. Si votre enfant est présent, il ira automatiquement à ces sorties. Prendre note que lors de ces activités, il n'y aura aucun groupe sur le site. Il est donc primordial que votre enfant arrive à l'heure pour ne pas manquer l'autobus. Il est essentiel de prévoir un lunch froid pour votre enfant lors de toutes les sorties.

JOURS	THÉMATIQUES
LUNDI 2 mars 2020	MYSTÈRE ET BOULE DE GOMME AU MUSÉE Notre cher monsieur Yéti est de retour cette année avec une nouvelle aventure. Durant cette journée votre enfant explorera le Musée de la Civilisation à la recherche d'indices pour découvrir le coupable aux taches roses.
MARDI 3 mars 2020	SUR UNE PISTE GLISSANTE L'enquête de vos petits aventuriers les mènera à la patinoire d'Youville où ils auront la chance de s'initier au patin à glace. Ils pourront également participer à une activité spéciale au Parc-de-l'Artillerie.
MERCREDI 4 mars 2020	DES INDICES GELÉS Vos détectives devront participer à une olympiade glacée en avant-midi afin de recueillir des indices. Après le dîner, nous ferons un saut dans l'été avec une période de baignade bien méritée.
JEUDI 5 mars 2020	NON D'UNE BARBE À PAPA! Le cirque s'invite au camp. Le responsable des taches roses se cache-t-il derrière un drôle de numéro? Nos détectives pourront s'initier à cet art via quelques ateliers. Barbe à papa et plaisir assurés.
 VENDREDI 6 mars 2020	C'EST LA FÊTE AU VILLAGE POLAIRE Félicitations l'enquête est résolue! Pour célébrer le tout, nous irons nous amuser sur les pistes du Centre de jeux d'hiver de Valcartier.



Les sorties

- Lundi 2 mars, Musée de la civilisation
- Mardi 3 mars, Patinoire d'Youville et Parc-de-l'Artillerie
- Vendredi 6 mars, Centre de jeux d'hiver de Valcartier





Annulation

Loisirs du Faubourg inc. ne peut garantir le démarrage des activités si le nombre minimal d'inscriptions requis n'est pas atteint. Dans ce cas, les frais d'inscription liés aux activités n'ayant pas lieu vous seront remboursés en totalité.

Concernant les annulations effectuées par le client, la Loi de la protection du consommateur est appliquée. Les journées passées, calculées par semaine, en date de la demande ne sont pas remboursées et les journées à venir le sont, avec une pénalité équivalente au plus bas des sommes suivantes : 10 % de la valeur des séances restantes ou 50 \$. Vous pouvez effectuer une demande de remboursement en tout temps.




Pour nous joindre


Il vous sera possible de joindre l'équipe du bureau administratif du lundi au vendredi de 9 h à 17 h d'ici le début officiel du camp de la relâche, soit le 4 mars prochain.

Lors de l'ouverture officielle du camp de jour, vous pourrez nous joindre du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h 30, au 691-3637, poste 1.




Voici nos coordonnées

 : 100 Chemin Ste-Foy, Québec, [Québec] G1R 1T2

 : (418) 691-3637, poste 1

@ : camp@loisirsdufaubourg.com

 : www.loisirsdufaubourg.com

